

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 21/022/2008 – ÉFAI
18 décembre 2008

AU 346/08

Exécutions imminentes

INDONÉSIE

Jurit bin Abdullah (h)
Ona Denis (h)

Jurit bin Abdullah et Ona Denis risquent d'être exécutés très prochainement. Le procureur adjoint pour les crimes de droit commun a informé l'agence de presse indonésienne Antara le 5 décembre que leurs exécutions pourraient avoir lieu avant la fin de l'année 2008. Selon Antara, ces deux hommes ont épuisé toutes les voies de recours dont ils disposaient, y compris la demande de grâce présidentielle. Cependant, le président peut toujours commuer leurs peines.

Jurit bin Abdullah a été condamné à mort deux fois, pour deux meurtres commis en mai et août 1997. Sa deuxième peine a été prononcée en avril 2008.

Ona Denis est né au Nigéria, mais il est arrivé en Indonésie en 2001 muni d'un passeport malawien. Cette même année, il a été déclaré coupable d'avoir fait entrer un kilogramme d'héroïne dans le pays et condamné à une peine de réclusion à perpétuité. Il a formé un recours, et la Haute cour d'appel l'a condamné à mort.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Indonésie, les condamnés à mort sont passés par les armes. Ils ont le choix entre la position debout ou assise, ainsi qu'entre avoir les yeux bandés ou la tête couverte. Les pelotons d'exécution sont composés de 12 personnes qui tirent sur les condamnés à une distance de cinq à 12 mètres. La moitié de leurs armes sont chargées de cartouches à blanc.

À la connaissance d'Amnesty International, au moins 107 prisonniers sont sous le coup d'une condamnation à mort en Indonésie, dont 11 qui ont été jugés en 2007. Après quatorze mois de répit, les autorités indonésiennes ont repris les exécutions le 26 juin 2008. Depuis lors, elles ont ôté la vie à 10 personnes.

En 2006, l'Indonésie a ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), qui dispose : « *Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine.* » Cependant, les autorités n'ont pas ratifié le Deuxième Protocole facultatif au PIDCP, qui exige l'instauration d'un moratoire sur les exécutions en vue d'abolir complètement la peine de mort.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en bahasa indonesia, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez le président Yudhoyono à commuer les peines de mort prononcées contre Jurit bin Abdullah et Ona Denis ;
- dites que vous reconnaissez que l'Indonésie a le droit et la responsabilité de prendre des mesures pour lutter contre les crimes graves, et exprimez votre compassion envers leurs victimes, mais soulignez que rien ne prouve clairement que la peine de mort ait un effet dissuasif ;
- engagez les autorités à signer et à ratifier le Deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), ainsi qu'à instaurer un moratoire sur les exécutions, en vue d'abolir la peine capitale comme l'a recommandé l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution du 18 décembre 2007.

APPELS À :

Veillez noter que les télécopieurs peuvent être éteints en dehors des heures de bureau (heure locale : GMT + 6h).

Président de la République :

President Susilo Bambang Yudhoyono, President RI, Istana Merdeka, Jakarta Pusat 10110, Indonésie

Fax : + 62 21 345 2685

+ 62 21 526 8726

Formule d'appel : *Dear President Yudhoyono, / Monsieur le Président,*

Procureur général :

Mr. Hendarman Supandji, Jaksa Agung, J. Sultan Hasanuddin No. 1, Kebayoran Baru, Jakarta, Indonésie

Fax : + 62 21 725 0213

Formule d'appel : *Dear Attorney General, / Monsieur le Procureur général,*

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.